



Bilan et perspectives...

Sur les mutations :

1/ Le document transmis ce Week-End est le document de travail définitif des élus. **Attention cependant, c'est la publication par l'administration qui reste le document officiel.**

2/ vendredi soir, lorsque l'administration a voulu faire un récapitulatif informatique, il s'est avéré faux avec des collègues mutés, oubliés ! merci, [H@rmonie!](#) Nous restons donc très vigilants.

3/ Nous avons entendu certaines directions (la PJJ au hasard) parler de « régler des choses en interne ». Il se peut donc que certains collègues « oubliés » se voient mutés après la CAP... Nous en avertir.

La CAP n'est pas terminée !

Une deuxième partie de CAP est prévue vers le 20 juillet, pour les recours, les titularisations etc...

La CGT et l'Unsa ont refusé d'attendre après les vacances (ce que voulait C justice) pour terminer l'ordre du jour. Il est temps que le SG prennent conscience de l'importance du travail des CAP... Il reste 2 jours de temps de travail pour la fin juillet. Tout est calculé trop juste et les documents ne sont pas stabilisés à temps, cela complique notre travail.

DPJJ : LA FUITE

Le bilan est terrible pour notre administration. Selon un premier calcul (à vérifier quelques doublons possibles sur la liste), il y aurait eu 664 mutations :

- 439 des services judiciaires dont 3 seulement vers la PJJ (dont 1 à l'école et 1 en Corse) – moins de 0,7% des mutations !.
- 105 de la DAP dont aucune vers la PJJ !
- **120 de la PJJ dont 23 vers la DAP et 44 vers les SJ soit 67 collègues qui quittent notre administration : Plus de 55%. Plus de 70 postes sont fermés (selon le déroulé de l'administration) ! C'est comme cela que nous arriverons à être de parfaits élèves de la RGPP et à éjecter plus de fonctionnaires que demandé par Bercy !**

Ajoutons à ce total, les nominations sur les pseudos plates-formes qui n'existent pas puisque les collègues sont nommés sur les DR/DD et vous aurez une petite dizaine de mutations forcées complémentaires. Ces collègues perdent leurs points d'ancienneté pour leur prochaine mutation !

Ce que nous disons depuis longtemps pour les corps communs se vérifie! Il n'y a plus d'identité spécifique, les collègues veulent « travailler au pays » et cherchent à éviter la casse sociale de la DPJJ. Notre direction n'attire pas, elle est celle qui paie le plus mal et celle où les conditions de travail se sont le plus fortement dégradées depuis deux ans...

Il va devenir urgent de mettre sur la table un indemnitaire commun à l'ensemble du ministère de la Justice avec des conditions de travail comparables. La CGT posera la question à la ministre dès qu'elle nous recevra !

Montreuil, le 6 juillet 2009.